



Brullioles

Les Vœux de la Municipalité auront lieu le dimanche 5 janvier 2014 à 11h30 à la salle des fêtes.

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2013

Avant-projet sommaire du bâtiment Mairie

Les élus valident les nouvelles esquisses présentées par l'architecte.

Après études, il apparaît que l'aérothermie avec pompe à chaleur semble être le mode de chauffage le mieux adapté.

Suite à une consultation, l'entreprise QUALICONSULT a été retenue dans le cadre des différentes missions nécessaires lors de la construction du bâtiment (contrôle technique, accessibilité handicapés, défense incendie, étude de sol, sécurité du chantier) pour un coût total de 11 695 € HT.

Rythmes scolaires

Un courrier sera adressé à l'Académie de Lyon informant l'inspecteur du report de la décision des élus sur l'organisation des futurs rythmes scolaires. Il est décidé de poursuivre la réflexion afin de trouver la solution la plus adéquate.

Salle des fêtes

* Le nouvel écran de cinéma a été commandé. L'installation devrait intervenir en début d'année 2014.

* Un nouveau devis a été demandé suite aux différentes rencontres pour la sonorisation de la salle des fêtes. La décision sera prise ultérieurement.

Station d'épuration

L'appel d'offres de consultation des entreprises pour la création de la station d'épuration et des réseaux est en cours. Les offres seront analysées début janvier par le cabinet IRH avec une présentation de leurs conclusions mi-janvier. Le démarrage des travaux devrait intervenir au printemps 2014.

Monsieur le Maire présente l'arrêté de subvention de l'Agence de l'Eau confirmant l'attribution d'une aide financière de 292 893 €. Celle-ci s'ajoutera aux 236 200 € obtenus en septembre 2011 dans le cadre du contrat triennal 2011-2014 signé avec le Conseil Général du Rhône.

Amendes de police

Il a été alloué la somme de 6 990 € à la commune au titre de la répartition 2013 du produit 2012 des amendes de police relatives à la circulation routière.

Questions diverses

*** Terrain B913**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que la commune de Brullioles transmette à Mr et Mme LAFFAY-GOURIER une proposition d'achat de la parcelle B913 qui respecte scrupuleusement l'estimation établie par le Service des Domaines.

Ce tènement sera indispensable pour un futur aménagement du groupe scolaire facilitant ainsi l'insertion du restaurant scolaire et des activités périscolaires dans un projet global de réhabilitation de l'école.

* Convention avec la Société Protectrice des Animaux

Il a été décidé de renouveler la convention de fourrière avec la SPA (capture des chiens en divagation sur la voie publique ainsi qu'à la prise en charge des chats errants capturés). Cette prestation correspond à une contribution de 0.34 € par habitant.

* Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale doit se faire **avant le 31 décembre de l'année**. Se munir de sa carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

* Validité de la carte nationale d'identité

<u>PERSONNES MAJEURES</u>	<u>PERSONNES MINEURES</u>
<p>A compter du 1^{er} janvier 2014, la validité de la carte nationale d'identité passe à 15 ans pour les personnes majeures.</p> <p>Cette mesure sera également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation de la durée de validité sera automatique (la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée).</p> <p><i>Les autorités étatiques des pays étrangers ont été informées. Cependant, il est conseillé aux usagers qui souhaitent voyager hors de l'espace Schengen et de l'Union Européenne dans un pays qui accepte à ses frontières la CNI (Turquie, Tunisie, Maroc, Egypte notamment), à consulter les sites « diplomatie.gouv.fr » et « interieur.gouv.fr ». Ils pourront télécharger un document attestant de la prolongation de la validité de leur CNI.</i></p>	<p>Les cartes nationales d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.</p>

* Secrétariat de la Mairie

Jours	Matin	Après-midi
Samedi 28 décembre 2013	OUVERT normalement	
Mardi 31 décembre 2013	OUVERT exceptionnellement de 8h30 à 11h30	FERME
Vendredi 3 janvier 2014		OUVERT normalement
Samedi 4 janvier 2014	OUVERT normalement	

• Manifestations

Jeudi 26 décembre 2013	Cinéma itinérant
Mardi 31 décembre 2013	Réveillon de la St Sylvestre organisé par l'Association la Pierre Bleue
Dimanche 5 janvier 2014	Vœux de la Municipalité à 11h30
Jeudi 9 janvier 2014	Cinéma itinérant
Samedi 11 janvier 2014	Amicale boules – Concours de belote
Dimanche 19 janvier 2014	Société de chasse – Concours de belote
Jeudi 23 janvier 2014	Cinéma itinérant
Dimanche 2 février 2014	Comité des fêtes – thé dansant
Mercredi 5 février 2014	FNACA – Concours de belote
Jeudi 6 février 2014	Cinéma itinérant
Samedi 8 février 2014	Association des familles – soirée
Samedi 15 février 2014	Société de chasse - repas